
OBJET : APPLICATION DU DECRET DEEE

Collégien, le 1^{er} octobre 2006

Chère Cliente, Cher Client,

Dernière ligne droite pour l'application du décret DEEE ...

Nous tenions à vous faire part en toute transparence de l'avancement de ce projet au sein de notre société.

Ainsi, dans les jours à venir, nous allons :

- Nous inscrire sur un registre de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de L'Energie
- Adhérer à *ECOLOGIC*, un ECO-ORGANISME qui se chargera pour notre compte de recycler les produits électroniques hama mis sur le marché

Ce recyclage n'est évidemment pas gratuit, c'est pourquoi nous paierons une contribution par produit qui se situera entre 0.01€ et 1.88€ en fonction du poids.

Nous vous informons que notre prix de cession **inclut** cette contribution.

La réglementation nous impose par ailleurs de faire apparaître la contribution sur nos factures.

Ce sera fait à compter du 15/10/2006. Ainsi une colonne, munie d'un code (1 à 9) renverra à un barème en pied de facture.

Afin que vous puissiez également disposer de cette information à tout moment, la contribution sera également visible sur l'ensemble de nos tarifs à compter du mois d'octobre.

Enfin, afin de vous permettre d'intégrer cette information dans vos systèmes informatiques, nous sommes en mesure de vous fournir les contributions liées à nos produits. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos demandes.

Vous souhaitant une bonne réception de ces éléments, nous vous prions de croire, Chère Cliente, Cher Client, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Laurent Justamente

Directeur Général hama France

ZAC Les Portes de la Forêt
1, allée du Clos des Charmes
B.P. 68 COLLEGIEN
77615 MARNE LA VALLEE
Cedex 3
Tél. : 00 33 (0)1 60 06 57 57
FAX : 00 33 (0)1 64 80 46 63
hama@hama.fr
www.hama.fr

The smart solution

PHOTO

VIDEO

AUDIO

GSM

TELEPHONIE FILAIRE

MULTIMEDIA

CONNECTIQUE